



ATTENTAT

SAMUEL PATY

Un hommage délicat dans les classes

Une cérémonie en l'honneur du professeur assassiné aura lieu dans chaque classe à la rentrée le 2 novembre. Mais le contenu de ce moment solennel reste difficile à arbitrer.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

ANNONCÉ moins de douze heures après l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), l'hommage de toutes les classes au professeur Samuel Paty se tiendra bien le jour de la rentrée, le 2 novembre. Selon les éléments présentés hier par le ministère de l'Éducation aux syndicats d'enseignants, la rentrée sera probablement reportée de quelques heures pour les élèves, le temps de laisser aux enseignants le temps d'un recueillement très attendu. Ce délai sera aussi l'occasion de réfléchir au « moment éducatif » qui doit suivre dans les classes. Enfin, un hommage « collectif » est prévu dans chaque cour d'école, de collège et de lycée, aux alentours de midi, avec la lecture d'un court texte et une minute de silence.

Éviter les provocations de l'hommage à « Charlie Hebdo »

Voilà pour l'architecture. Mais le contenu de l'hommage, qui doit faire l'objet d'une autre réunion la semaine prochaine, reste flou, tant les impératifs sont contradictoires dans cette cérémonie impliquant un petit million d'adultes et 12 millions de jeunes. Comment éviter un bis repetita de 2015, quand les minutes de silence pour les victimes des attentats avaient tourné, par endroits, aux pro-

vocations jetées à la face de professeurs bien démunis, sur l'air du « pas Charlie » ? Et comment, à l'inverse, soutenir ces mêmes enseignants, sans les contraindre à un discours prémâché et inadapté ? « Notre collègue a été tué parce qu'il exerçait sa liberté pédagogique, il serait bien qu'on ait la nôtre », prévient Jean-Rémi Girard, du syndicat Snalc.

« Il m'a été demandé un cadrage clair, net et puissant », a rappelé, hier, Jean-Michel Blanquer, alors qu'il ouvrait le Grenelle de l'éducation, qui doit déboucher en février sur une revalorisation des salaires et une redéfinition du métier d'enseignant. Depuis le début de la semaine, le Conseil des sages de la laïcité est chargé de recueillir les idées pour cette journée, qui aura lieu dans toutes les classes, mais de façon adaptée selon les âges des enfants. La question d'une minute de silence en maternelle, jugée inopportune par de nombreux éducateurs, n'est pas encore tranchée.

Dans les établissements situés à proximité de Conflans-Sainte-Honorine, et spécifiquement au collège du Bois-d'Aulne, où travaillait Samuel Paty, les représentants des enseignants ont demandé un délai avant la rentrée des élèves. « Il serait inconcevable que l'équipe n'ait qu'une demi-journée pour se retrouver », souffle Antoine Tardy, le porte-

parole du principal syndicat du secondaire (Snes-FSU) dans l'académie de Versailles.

Le ministre de l'Éducation nationale a, de son côté, demandé à tous les élus, députés et maires, « d'être disponibles » auprès des enseignants, de même que d'autres professions particulièrement liées à la liberté d'expression – « journalistes, écrivains, avocats... », citait-il mercredi en exemples. Ont aussi été suggérées la présence de deux adultes dans chaque classe et la diffusion d'un support pédagogique fourni par le ministère : une vidéo ou un texte. De leur côté, les collectivités y sont aussi allées de leurs propositions tous azimuts. Les régions planchent sur un livre de caricatures à destination des lycéens. La maire de Paris suggère « une Semaine de la laïcité ».

La crainte de la récupération politique

Et les enseignants dans tout cela ? Ils craignent de ne pas y retrouver leurs petits. « Nous avons des remontées de collègues très inquiets à propos de cette journée », confie Stéphane Crochet, le porte-parole du syndicat SE-Unsa. En particulier, la perspective de devoir gérer, en plus des réactions des élèves, les discours plus ou moins adaptés d'élus de tous bords politiques, et notamment du RN, donne des sueurs froides à l'ensemble



des organisations syndicales. « Attention à la récupération, ce moment doit être pédagogique et pas autre chose », prévient Sophie Venetitay, du Snes-FSU. Et de s'inquiéter de la tentation « qui voudrait que toutes les classes de France regardent la même vidéo au même moment. Cela n'aurait, pense-t-elle, pas de sens ». ■

ENTRETIEN

« Nous voulons de la dignité, de la retenue, de la décence »



CHRISTINE GUIMONNET

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE



et

SANS DOUTE un brassard noir, peut-être autre chose : l'objet n'est pas défini, mais la décision est prise. Quand elle retrouvera ses classes, le 2 novembre, Christine Guimonnet

portera sur ses vêtements le deuil de Samuel Paty. Pour cette enseignante, présidente nationale de l'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG), cette rentrée si particulière doit être un jour, non pas de débats, mais de recueillement.

Pensez-vous que la minute de silence pour Samuel Paty risque d'être perturbée comme en 2015 après l'attentat contre « Charlie Hebdo » ?

La situation est différente, parce que les communautés éducatives auront eu deux semaines pour absorber le choc, et parce que la proximité des élèves avec l'attentat n'est pas la même. Tous les jeunes ont un professeur d'histoire. Les enfants, d'une manière générale, sont attachés aux enseignants. Ils les côtoient presque autant que leurs parents. En 2015, où les réactions ont été très différentes d'un établissement à l'autre, de très nombreux élèves n'avaient jamais entendu parler de « Charlie Hebdo ». Ils ne connaissaient pas le travail des dessinateurs.

Quelles conditions sont nécessaires pour que l'hommage se passe bien ?

Il doit rester un vrai temps de recueillement. Bien sûr, il faudra répondre aux questions des élèves, et avoir un temps pour comprendre les enjeux de cet hommage, réaffirmer

fermement les éléments de nos textes fondateurs en lien avec la liberté, l'égalité, redire que personne ne peut contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme... Mais il ne faut surtout pas s'enfoncer dans des débats interminables. Nous voulons de la dignité, de la retenue, de la décence.

Que préconisez-vous ?

Un travail sous forme d'ateliers pour que les élèves ne restent pas passifs face à un discours qui leur tomberait dessus. Il faut permettre aux élèves de s'impliquer dans ces sujets, pour que la réflexion soit profonde, et aboutisse à une prise de conscience, sur ce qu'est la liberté d'expression, le rôle des enseignants, des réseaux sociaux...

Savez-vous ce que vous direz à vos élèves à la rentrée ?

Bonne question ! J'avais des élèves samedi, au lendemain de l'attentat, et, sincèrement, je me suis posé la question d'aller, ou pas, faire ces deux heures de cours. J'y suis allée. Je n'ai pas parlé tout de suite de l'attentat. J'ai fait un cours sur l'histoire des idées et de l'idéologie. Et ce sont les élèves, finalement, qui ont proposé que nous fassions ensemble, ce jour-là, une minute de silence.

PROPOS RECUEILLIS PAR C.B.



Nous avons des remontées de collègues très inquiets à propos de cette journée

STÉPHANE CROCHET, PORTE-PAROLE DU SYNDICAT ENSEIGNANT SE-UNSA.



AFP/ARND BRONKHORST

Paris (VI^e), le 17 octobre.
« Il m'a été demandé
un cadrage clair,
net et puissant », a rappelé
hier Jean-Michel Blanquer,
ministre de l'Education,
nationale, alors qu'il ouvrait
le Grenelle de l'éducation.